

LA GAZETTE SAINT-PAUL - FLAUGNAC

Janvier 2017



Le mot des maires

Voilà déjà un an que Saint Paul de Loubressac et Flaugnac ont choisi de fonder une commune nouvelle. L'Etat avait promis des dotations en augmentation pour les nouvelles communes et il a tenu parole. Au-delà de ce principe fondateur, il était important de fédérer élus et habitants autour de ce projet afin que chacun puisse se sentir membre à part entière de notre commune Saint Paul-Flaugnac.

La crainte que certains se sentent dépossédés de leur identité en tant que Flaugnacais ou Saint Paulois a très vite disparu. En effet, la proximité géographique, culturelle, associative et sociale des deux communes, ainsi que le regroupement pédagogique ont naturellement contribué à éviter cela.

Regardons le nombre important d'associations qui depuis toujours accueillent des adhérents tant de Saint Paul que de Flaugnac et offrent ainsi une véritable opportunité pour créer des liens entre les habitants de nos villages. En effet, quoi de mieux pour lier les populations que de partager des passions et des loisirs.

L'union de nos deux communes permet de créer une dynamique nouvelle, les projets peuvent être plus ambitieux et répondre ainsi aux besoins et aux attentes d'un maximum de personnes. Nous vous retrouverons lors de la présentation des vœux. Nous aurons alors l'occasion d'exposer les actions et les projets de notre commune.

Claude POUGET et Gilbert RAYNAL

Sommaire

Editorial (le mot des maires)
Vie communale : Projets / Vœux /
Urbanisme / Carnet / Nouveaux arrivants
Le SYDED
Zoom : la Maison Citoyenne
Les 20 ans du Marché de Noël
La parole aux associations
L'actualité des écoles
Calendrier des manifestations
Infos utiles
Maison des Services à Castelnau



2017

Le conseil municipal de Saint Paul - Flaugnac
vous présente ses meilleurs vœux

et vous convie à la traditionnelle galette
le 7 janvier, 17h - salle des fêtes de Flaugnac
le 8 janvier, 17h - salle des fêtes de Saint Paul

Les projets pour nos écoles

Les raisons qui ont pu amener à une désertification des zones rurales ne sont plus tout à fait les mêmes que dans les décennies passées.

Nous assistons, en de nombreux endroits, à un renouvellement de population. L'habitat est de moins en moins lié au lieu du travail et nombreux sont ceux qui font le choix d'une résidence dans un environnement de qualité. Le choix de la résidence reste alors lié à un certain nombre de critères... mais sans aucun doute à la présence de l'école, de sa qualité, et pour une part essentielle à l'accueil périscolaire.

Nous défendons le maintien de l'école dans chacun des villages pour nos enfants, dans des conditions optimales d'encadrement, dans une organisation et dans des pratiques renouvelées. Nous souhaitons des locaux adaptés aux normes actuelles.

C'est pour cela que la commune de Saint Paul de Loubressac a pris la décision de construire une nouvelle école permettant aux élèves des classes primaires de Saint Paul et de Flaugnac d'intégrer deux classes neuves lors de la rentrée de septembre 2015.

Pour ces mêmes raisons la nouvelle commune poursuit la politique d'aménagement déjà engagée par les deux anciennes communes.

Les travaux du **restaurant scolaire** pour les enfants du primaire vont débiter très prochainement dans les locaux de l'ancienne école de Saint Paul.

Le projet de **construction de l'école maternelle** à Flaugnac est bien avancé : la dotation de l'Etat est acquise ; elle représentera 40% du montant des travaux. Le terrain a été acheté au lieu-dit Pech Laquet, à proximité de la salle des fêtes. Le cahier des charges est en cours de constitution.

Vœux 2017

Le conseil municipal convie tous les habitants de Saint Paul – Flaugnac à la traditionnelle cérémonie des vœux :

Samedi 7 janvier à la salle des fêtes de Flaugnac – 17h00 heures

Dimanche 8 janvier à la salle des fêtes de Saint Paul de Loubressac – 17h00 heures

Autour de la galette et d'un bon verre de cidre, les maires évoqueront le bilan de l'année passée, les projets à venir et profiteront de l'occasion pour vous présenter les nouveaux arrivants dans la commune.

Urbanisme

Au cours du 2 semestre il a été déposé :

En mairie de Saint Paul

- 3 demandes de certificat d'urbanisme -A
- 1 demande de déclaration préalable.

En mairie de Flaugnac

- 1 permis d'aménager (Lotissement)
- 2 demandes de C.U.
- 2 demandes de P.C.(abri de jardin et extension non close d'une ancienne grange - annexe habitation)
- 1 demande D.P. (hangar/garage ouvert)

Carnet

Naissances :

Ambrogio THOMASSON né le 28.09.2016 à Cahors (Saint Privat, Flaugnac)

Décès :

- Stella CADET épouse GRENET, le 5 juin 2016, à l'âge de 62 ans, elle était domiciliée aux « Justices »
- Jean GIBERT est décédé à Flaugnac le 13 octobre 2016, à l'âge de 83 ans, il était domicilié au « Théron ».
- Zoé BOISSET épouse GISBERT est décédée le 15 octobre 2016 à Négrepelisse, à l'âge de 81 ans, elle était domiciliée au « Cuquel ».
- Simone FOURES épouse ARNAUDET est décédée à Cahors le 1er novembre 2016, à l'âge de 82 ans, elle était domiciliée au « Roc ».
- Yvan BROUA est décédé à St Paul le 5 novembre 2016, à l'âge de 87 ans, il était domicilié au « Bourg » à St Paul.
- Mme COMBARIEU Marie Marguerite, le 5 octobre.2016 à « Restes »

Nos sincères condoléances aux familles.

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Mme ANDRES Manon et Mr MOREIRA Rafael à « Combe d'Estorg ».
- Mme et Mr CAUBOU Jean-Pierre et leur fille à « La Grange du Levat ».
- Mme DAUNAC Amélie et Mr TREZIERES Alexandre à Sermiac.
- Mme LAWREMCE Georgina et Mr POUSSOU Kevin à « Les Cazalous ».
- Mme et Mr HELENE au « Faillal ».
- Mme RODRIGUES Maria et Mr VERNUSSET Christian au « Théron ».
- Mme COULARD Wendy et son fils, Place de l'église à St Paul
- Mr BUSNEL Lionel et Mme VERHAGEN Nathalie et leurs enfants à « Merlianes »
- Mr GOAPER Yvon et sa fille "Le Bourg" à St Paul
- M. et Mme THOMASSON Nathanaël à « Saint Privat »
- M. et Mme BISIAUX Yoni à « Capmié »
- M. et Mme LAFABRIE Pierre au « Bouys »
- M. et Mme BONNEAU Christian et Martine à « Tour d'Etienne »
- M. LAMORT Aurélien et BACH Clémence à Lamolayrette

Une nouvelle équipe au restaurant du Levat

Depuis lundi 28 novembre Jean Pierre et Samuel Cauboue ont remplacé Nathalie et Arnault Verbrouk aux fourneaux du restaurant La Grange du Levat.



Cette équipe familiale le père Jean Pierre à la gestion, son fils Samuel en cuisine, bientôt rejoints dans quelques mois par Nathan pâtissier, est complétée par Kevin serveur et Sylvie qui supervise en salle. Tous sont prêts à accueillir les amateurs de bonne chère.

Originaire des Landes, mais habitant du Lot depuis quelques années, Jean Pierre Cauboue propose des produits du terroir uniquement cuisinés par leurs soins .Une section traiteur sera mise en place.

La carte déjà élaborée offre une belle diversité de mets alléchants. La salle rafraichie par l'équipe offre un cadre de charme.

L'inauguration aura lieu le vendredi 9 décembre à partir de 18h30.

Bienvenue à ces nouveaux habitants dans notre commune.



Comment devenir éco-citoyen responsable ?

Voici quelques pistes afin de préserver notre environnement et nos ressources

1. éteindre les lumières en sortant d'une pièce
2. ne pas laisser couler l'eau inutilement
3. faire du co-voiturage
4. **apprendre à bien trier** afin de pouvoir recycler les déchets et surtout **afin de diminuer le coût** des ordures ménagères !

(cf. ci-contre organigramme)

Points de collecte actuels

Sur les 37 emplacements la commune de Saint-Paul-Flaunac, 10 sont problématiques : 6 sont qualifiés par le SYDED comme **indésirables**, à savoir

- croisement Linon (verre)
- croisement Vis (textile)
- Mondenard (textile)
- Flaunac Bourg (bois)
- Les Combels (mousse polyuréthane + gravats)
- Capmié (verre, déchets hors bacs : évier, bac à douche, four...)

et 4 autres sont très pollués :

- Arbussac (déchets mécaniques + bâche)
- stade St Paul (déchets hors bac : cageots, verre, pneus, bâche, chaise... etc.)
- Le Bouys (ordures ménagères dans bac vert + verre)
- cimetière de Flaunac (verre + végétaux, compositions florales avec pot et terre, T.V. ...)

Il est regrettable que toute la communauté supporte les conséquences des gestes irresponsables de quelques-uns ! **Les conséquences pour tous sont : des frais supplémentaires** en raison des refus de bacs verts entiers qui ne peuvent être recyclés, en raison des frais d'enlèvement pour tout ce qui est déposé en dehors des bacs, **la suppression à terme de certains points de collecte** trop pollués, l'installation éventuelle de caméra...

Toutes ces erreurs (et leurs conséquences) peuvent être évitées si chacun d'entre nous s'applique à mieux trier, et renonce à faire des dépôts sauvages en dehors des bacs.

Nous avons tout le matériel nécessaire à notre disposition :

- bac relais pour le textile et chaussures
- bac récup-verre
- bac vert pour produits recyclables
- bac gris pour ordures ménagères (en sac)

Mais il est capital de comprendre qu'on ne peut pas jeter n'importe quoi dans les bacs, encore moins devant, en pensant que quelqu'un viendra sans doute nettoyer !



Les déchets qui ne peuvent être mis dans les bacs prévus doivent obligatoirement être emportés à la déchetterie (vous disposez de 3 déchetteries tout près : Castelnaud, Montcuq et Lalbenque).

En déchetterie !

Les déchets volumineux ou toxiques



Textiles



Ces déchets ne doivent être déposés ni à l'intérieur, ni à côté des conteneurs. Merci !



Déchets toxiques : piles, peintures, solvants, produits phytosanitaires...



Métaux : ferreux et non ferreux



Batteries



Végétaux : tonte de pelouse, feuilles, élagage d'arbres



Bois : Palettes, caquettes



Huiles : moteur, alimentaires



Encombrants : matelas, meubles...



Gravats : démolition, briques, tuiles...



DEEE Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques

Mais aussi :

- Verre ■ Cartouches d'encre ■ CD/DVD ■ Radiographies ■ Pneus
- Déchets de soins piquants (seringues) dans les boîtes sécurisées prévues à cet effet (renseignements à la déchetterie)

Afin de prendre conscience de l'utilité de mieux trier, de vous sensibiliser au travail des équipes de tri à Catus et de voir sur le terrain le recyclage des déchets, il est prévu une visite du SYDED, au printemps.

Pour y participer, faites-vous connaître à la mairie, et un bus sera mis à votre disposition.

Vendredi 18 novembre une rencontre était organisée à Soulomès avec les maires, les élus, les associations, les représentants du SYDED en partenariat avec ECO EMBALLAGES et l'AMF.

Cette manifestation, la quatre-vingt-dix-septième, animée par Patrice Drevet ancien présentateur de la météo, avait pour but d'échanger les actions de gestion des déchets lors des manifestations qu'elles soient sportives, fêtes de villages, culturelles ou festivals tel « Saint Paul à la rue » pour notre village, ainsi que les brocantes et vide-greniers.

Tout d'abord quelques chiffres : notre région l'Occitanie se classe en septième position sur le plan national pour le recyclage des emballages, dixième pour le recyclage du verre, par contre le Lot précurseur en la matière est le meilleur élève de la région, ce qui ne veut pas dire qu'il faille relâcher notre effort.

La gestion des déchets doit être pensée et réfléchi en amont pour réduire l'impact environnemental pour le public et la population locale lors de l'organisation des événements.

Pour ce faire, des outils sont mis à disposition des associations : prêt de matériel de tri, propositions d'achat groupé aux communes avec par exemple des kits à 210€ l'unité équipés de l'affichage qui est gratuit. Ces kits ont été achetés par 32 collectivités, il suffit de les demander suffisamment tôt au SYDED.

La Maison Citoyenne des associations

Ce chantier ambitieux et inédit avait démarré un mois de juillet 2015, juste avant la fête de Flaugnac. Le propos était simple : si la municipalité finance les matériaux, les bénévoles se chargent des travaux ! Et ce qui fut dit, fut fait.

Plus de 30 bénévoles, des associations de Flaugnac, de Saint Paul, des bénévoles tout court d'ici et d'ailleurs, des artisans ... chacun selon ses compétences, ont travaillé pour faire sortir de terre cette maison destinée aux nombreuses associations de la nouvelle commune de Saint Paul – Flaugnac. Merci au noyau dur mené par Raymond (et son regard exigeant) qui a tenu le rythme sans relâche et permis, neuf mois plus tard (le temps d'une grossesse), de voir la fin des travaux.



L'inauguration officielle, le 22 juillet 2016, réunissait beaucoup de monde malgré la pluie. Les élus et invités officiels furent unanimes pour saluer cette belle initiative des bénévoles et leur travail de professionnels. Danielle Sahuc nous a émus par ses paroles et nous avons tous regretté l'absence de Jean-Bernard, notre ancien maire, le premier à se féliciter de cette idée et à soutenir le projet des bénévoles. Pour honorer sa mémoire, la salle de réunion porte désormais son nom.

Pour remercier leur travail et leur implication, le conseil municipal conviait tous les bénévoles et leurs conjoints à un dîner festif le 15 octobre dernier.

Aujourd'hui les équipements nécessaires ont été installés : mobilier, électroménager, rangements, etc. Il devient maintenant utile d'établir des règles pour l'utilisation de cette maison par les associations. Les voici :

La maison citoyenne = une maison associative.

Depuis le mois de mai 2016, notre maison associative connaît un franc succès !

Plusieurs associations de notre commune ont pu constater que ce centre de rencontre se prête parfaitement à leurs besoins. Nous pensons donc judicieux de vous informer du mode de réservation et autres normes pratiques d'utilisation.

Qui peut louer la maison citoyenne ?

Ce lieu est réservé à l'utilisation exclusive des associations de Saint Paul-Flaugnac. A ne pas confondre avec les 2 salles des fêtes respectives (celle de Saint Paul et celle de Flaugnac) qui sont à la disposition de tous, associations, particuliers, villageois ou non et dont la location est payante.

Où peut-on réserver ?

A la mairie de Flaugnac. La secrétaire de mairie, Mme Francine Régis, tient le planning à jour et vous remettra la clef.

Faut-il payer ?

Non, l'utilisation de la maison citoyenne reste gratuite.

Qu'attendons-nous de vous ?

Que vous entreteniez les équipements des locaux ainsi que l'extérieur, en bon père de famille (ranger, nettoyer, ramasser les déchets et signaler tout dysfonctionnement).

20 ANS DÉJÀ !

Tous rendez-vous le 10 et 11 décembre au marché de Noël de Flaugnac qui fête ses 20 ans !

Ouverture le samedi 10 décembre à partir de 14 heures
et le dimanche à partir de 10 heures.

Le marché fermera ses portes le dimanche à 19 heures.



Où ... ? A la salle des fêtes de Flaugnac et sous chapiteaux !



Rappelons que le marché de Noël de Flaugnac est le premier marché de Noël créé dans le département du Lot et ce le dimanche 15 décembre 1996 ! Sa notoriété s'accroît d'année en année et nombreux sont les exposants désireux d'y participer. Ainsi, 38 partenaires exposants participeront à cette édition doublement festive.

Les organisateurs estiment que ce 20ème anniversaire ne pourra pas passer inaperçu.

Faisons la fête

Le Père Noël a promis de venir en traineau, accompagné de son lutin.

Pour les enfants « bien sages », des ballades en traineau sont possibles et les petits pourront également s'éclater dans un château gonflable.

Et pour les grands, un coin détente sous chapiteau où vous pourrez vous retrouver entre amis pour discuter et partager boissons chaudes telles que café, thé, chocolat ou vin chaud, mais aussi champagne et de la bière tout en consommant les huîtres, les pâtisseries, viennoiseries et fougasses et autres.



Un grand merci au Crédit Agricole, Groupama, le Conseil Départemental et la municipalité de Saint Paul - Flaugnac pour leur soutien à l'organisation de cet anniversaire !



Aînés Ruraux - Club du sourire Saint-Paulois

L'Assemblée générale du club a eu lieu le 7 octobre en présence d'une quarantaine d'adhérents.

Le rapport d'activités et le rapport financier ont montré une grande stabilité dans la marche de l'association, qui va donc

poursuivre dans l'organisation des divers ateliers (et peut-être proposer dès que possible un nouvel atelier sur la mémoire, le PEPS-Euréka), ainsi que des rencontres inter-générationnelles avec les enfants des écoles. Repas et voyages seront bien sûr aussi au programme pour 2017.

Vous trouverez ci-dessous les prochaines activités pour la fin de l'année et le début de la suivante. Nous espérons vous y retrouver toujours aussi nombreux. A bientôt.

Vendredi 16 décembre à partir de 14h30 : goûter de Noël animé avec les enfants de l'école, qui nous présenteront quelques-unes de leurs activités (récitations de poèmes ou chansons, etc. ...), avant de partager avec nous gâteaux et boissons et remise de petits cadeaux. A cette occasion, Nicole et Alain inaugureront avec eux la présentation 2016 des manèges animés, crèches et autres jouets de Noël. Cette exposition sera ensuite ouverte à tous et restera visible en soirée jusqu'à 18h, et le lendemain après-midi, samedi 17 décembre, de 14h30 à 18h.



Ce sera aussi l'occasion de participer à un événement exceptionnel, qui se déroulera dans l'église de Saint-Paul, ce même **samedi à 15h30 : un CONCERT LYRIQUE** avec Frédéric Daubié et Nathalie Mathubert, spectacle organisé sur des œuvres de grands musiciens classiques comme Bizet, Debussy, Schubert, Fauré, Haendel, Rameau... etc. (Participation : 10 €).

Vendredi 06 janvier 2017 à partir de 14h30 (salle du foyer rural) : la traditionnelle galette, avec le renouvellement des adhésions (achat du timbre 2017), et un goûter qui sera animé à nouveau par la voix de Frédéric Daubié, mais dans un tout autre registre !

Dimanche 29 janvier 2017 : LOTO des Aînés à partir de 14h. Nous comptons sur la mobilisation de tous, comme les années précédentes, pour la préparation et la réalisation de ce loto, très important pour notre association. Des lots toujours aussi variés et aussi nombreux, avec quelques surprises... confection-maison de crêpes et autres pâtisseries, quines spéciales pour les enfants à l'entracte, tout sera fait pour vous assurer le meilleur accueil.

Samedi 04 mars 2017 : soirée traditionnelle « os de canard »



D'autres activités sont en projet, notamment un voyage interclubs de 5 ou 6 jours, au printemps, soit en Italie (le Cinque Terre), soit une autre destination qui reste encore à déterminer.

Club St Vincent

Les réunions mensuelles, le 3ème mardi du mois, ont repris le 20 septembre.

Le repas annuel, animé par Mr ALLE, a réuni une soixantaine de convives. Bonne ambiance, menu apprécié, mais les danseurs se font de plus en plus rares !

Samedi 8 octobre : comme annoncé dans le précédent numéro, la troupe VITAMINE T de St Sozy s'est produite sur scène à Castelnaud. Nous avons été agréablement surpris par le public nombreux et sa très bonne écoute lors du spectacle.



Vendredi 14 octobre : Halloween à l'école. Nous avons accompagné les enfants déguisés, en quête de friandises, dans le village et ce entre deux averses. De retour en classe, nous avons pu les applaudir (danses et chants). La rencontre s'est terminée autour d'un copieux goûter, avec des gâteaux confectionnés par les enfants et des crêpes par les mamies du club.

Dates à retenir :

Dimanche 18 décembre à 14h :

LOTO du club

Mardi 20 décembre : goûter de Noël

Samedi 14 janvier 2017 : Assemblée Générale à 14h (salle des fêtes).

Bon rétablissement à nos adhérents "hospitalisés"

A tous, bonnes fêtes de fin d'année 2016.

Contacts : QUEBRE Monique, tél. 05 65 21 98 20
et LETEVE Marcelle, tél. 05 65 21 91 92.



Association Trotte Cailloux

L'association a repris ses activités en septembre, après une sympathique soirée début juillet à la salle des associations pour clôturer la saison d'avant été.

Il est toujours possible de marcher le jeudi matin avec les amis du foyer rural de Saint Paul, pour de charmantes balades tranquilles et conviviales (rendez-vous à 9h au parking de la mairie de St Paul).

La section marche nordique fonctionne bien avec des sorties trois fois par semaine. Cette section compte 45 adhérents.

Deux week-end dans les Pyrénées ont été organisés cette année : sortie raquettes cet hiver et sortie découverte de la faune et de la flore au printemps, avec nuit en refuge.

Trotte Cailloux a participé de nouveau cette année aux animations organisées par l'association Phil'Anthrope fin août lors de la magnifique journée « Bonheur contre le cancer », et au téléthon.



Depuis septembre, l'association propose des randonnées le vendredi (ainsi que le samedi ou le dimanche), ceci afin de permettre aux personnes occupées par ailleurs le week-end, de pouvoir s'adonner à la marche.

Nous avons fêté l'anniversaire de notre ami Hubert début novembre : 80 ans et toujours aussi « efficace » pour marcher et organiser des sorties intéressantes. La marche à pied a des vertus de bonne santé !

N'hésitez pas à demander des renseignements sur nos programmes d'activités
(contact : Danielle SAHUC 05 65 21 82 13).



Le club de pétanque de Flaugnac : rétrospective de l'année 2016

L'année a commencé le 23 janvier avec le traditionnel repas des licenciés et leurs conjoints ou conjointes (poule au pot).

On profite pour la première fois de la maison citoyenne le 15 mai pour organiser le concours annuel (les challenges Eric Gratadour, Roland Monferrand) auquel participent 48 joueurs en tête à tête le matin et 48 doublettes l'après-midi. A midi, un repas était proposé

(saucisses frites, ou sandwich) préparé par les bénévoles. Merci à eux.

L'équipe qui évolue en 4ème division du championnat des clubs a perdu le concours en demi-finale et accède néanmoins à la 3ème division.

Pour débiter l'année 2017 nous nous retrouverons le 28 janvier à la salle des fêtes pour le repas et la remise des licences.

Nous vous rappelons que dès le printemps, quand le temps le permet, les joueurs se retrouvent le vendredi soir au boulodrome pour quelques parties en guise d'entraînement (accessible à tous, licenciés ou non).

Nous remercions tous ceux qui, tout au long de l'année, nous ont aidé au bon déroulement des manifestations.

Comité des fêtes de Saint Paul de Loubressac



Une belle année de festivités va bientôt s'achever, mais pour le plus grand plaisir de nos Saint-Pauloises et Saint-Paulois, voici le calendrier des soirées prévues pour l'année 2017 :

- Le samedi 18 février soirée à thème.
- Le samedi 27 mai, les olympiades.
- Le samedi 08 et le dimanche 09 juillet, la fête votive.
- Au mois de novembre, le buffet campagnard.

Depuis peu, le bureau du comité des fêtes, a changé.

L'ancienne présidente a laissé place, mais ne se retire pas autant du bureau.

Merci à elle pour toutes ces années au poste de présidente.

- Présidente : Mlle FAISANT Margaux
- Vice Président : Mr LERAY Cédric
- Secrétaire : Mme LAPORTE Caroline
- Vice Secrétaire : Mlle PARRIEL Elisa
- Trésorière : Mlle PERIE Hélène
- Vice Trésorière : Mme PERIE Nathalie



Toutes les personnes intéressées à intégrer le comité des fêtes seront accueillies chaleureusement, toute aide sera la bienvenue. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations. Par téléphone au 06 61 01 07 53 (Margaux), au 06 74 28 32 90 (Hélène), ou sur notre page facebook (comité des fêtes de Saint Paul de Loubressac).

En attendant la prochaine soirée, l'ensemble du comité des fêtes, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années et une bonne année 2017.

Amicalement



Comité des fêtes de Saint Etienne

Tous les jeunes du comité, à l'aube de cette nouvelle année tiennent à vous remercier chaleureusement pour votre participation aux activités offertes en particulier au concours de pétanque et au repas champêtre, ils vous souhaitent bonheur et joie pour 2017.

En 2017 ces festivités se dérouleront le samedi 5 et le dimanche 6 août.



Comité des fêtes de Flaugnac

Cette fin d'année nous donne l'occasion de remercier tous les habitants de la commune pour leur participation à nos manifestations, notamment à notre traditionnelle fête votive qui se déroule, fidèle à la coutume, le dernier week-end de juillet. Un grand merci particulièrement cette année, car, une fois n'est pas coutume, la météo ne nous a pas épargnés !

Nous demeurons fidèles au poste, afin de vous proposer chaque année un week-end festif sous le signe de la bonne humeur. Nous sommes motivés par le désir d'animer notre village, de conserver le lien entre les habitants, de susciter du plaisir, du partage et des échanges, ce qui fait l'attrait de nos campagnes.

Cependant, tout cela ne se fait pas tout seul et demande implication, motivation, et pour certains abnégation ! Le comité est toujours ravi de pouvoir accueillir de nouveaux membres, avec des idées fraîches et inédites, et/ou des bras ne craignant pas l'effort... alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Cette fin d'année 2016 est aussi l'occasion pour tous les membres du comité des fêtes de Flaugnac de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année à venir. Que 2017 soit heureuse, dynamique, festive et voie vos désirs se réaliser !



CINÉLOT

Depuis février 2009, chaque deuxième lundi du mois, l'association Foyer Rural en partenariat avec Cinélot propose, à la salle des fêtes de Saint Paul, la projection d'un film, avec du matériel numérique, procurant une projection de très haute qualité visuelle et sonore.

En février 2017, cela fera sept ans que onze mois sur douze nous bénéficions de cette possibilité de voir des films récents, sur grand écran, à notre porte.

L'école de notre commune profite régulièrement d'une séance dédiée à nos enfants. Ce fut le cas le 14 novembre avec un très beau film « La Tortue Rouge ». Un dessin animé magnifique qui leur a permis de découvrir une ode à la vie et à la nature.

Nous avons projeté :

- le vendredi 12 août : « Retour chez ma mère »
- le lundi 12 septembre : « Rosalie Blum »
- en octobre pas de projection, suite à des difficultés que rencontre Cinélot.
- le lundi 14 novembre : « La tortue rouge »
- le lundi 12 décembre : « Juste la fin du monde »

Nous projeterons le lundi 9 janvier 2017 : « Maman a tort »

Un public fidèle y assiste et nous espérons toujours élargir l'audience de cette animation, quand même exceptionnelle en milieu rural. Cinélot et le Foyer rural ont besoin de nouveaux spectateurs pour pérenniser cette action de diffusion de films dans nos communes.

Cette activité présente 22 méthodes de chasse dans notre départements en fonction des cibles, en groupe ou en solo avec ou sans chien à chacun de choisir sa méthode.

Sur le plan départemental, la Fédération des chasseurs mobilise ses membres pour la surveillance, baguage, tableaux de chasse et surveillance sanitaire des espèces et recensement des oiseaux migrateurs, gestion des grands gibiers tels chevreuils, sangliers etc. La protection des habitats se fait en relation avec la Chambre d'Agriculture et les associations d'apiculteurs. Outre la gestion des gibiers, les associations de chasse gèrent les programmes et œuvrent avec les propriétaires fonciers.

La sécurité, la surveillance, la prévention des dégâts sur les cultures agricoles et enfin la venaison font également partie des attributions de ces associations.

« La chasse n'a pas besoin d'être défendue mais d'être expliquée »

La société de chasse vous adresse à tous et à toutes ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Le président, B. Longuet



Visitez notre site internet
www.quercy-images.fr

L'année de Quercy Images

Cette fin d'année a été active pour Quercy images avec la neuvième exposition qui s'est déroulée du 11 au 13 novembre. Aux dire des nombreux visiteurs qui se sont pressés pendant ces trois jours, la qualité et l'originalité étaient au rendez-vous, magnifiés par la mise en place de l'éclairage que Jean Claude Andrieu nous a concocté.



Depuis la rentrée nous avons repris nos réunions mensuelles dans l'ancienne salle du Club St Vincent que la mairie a mise à notre disposition.

Nous allons avoir une année 2017 chargée, tout d'abord certains d'entre nous irons dans l'Aude pour deux jours avec nos photos sur la truffe au mois de janvier, suivis par l'installation à Caussade, puis ce sera traditionnellement Castelnau au mois de mai.

Nouveauté cette année 2017 nous participerons à la fête des « Des vins des Coteaux du Quercy » avec une exposition et un concours photos ouvert à tous. Mais surtout cette année nous fêterons notre **dixième exposition** avec un rappel des expositions antérieures pour les plus anciens adhérents, nous essaierons de fêter dignement cet anniversaire en nous partageant entre Saint Paul et Flaugnac.

Du travail en perspective !

La présidente, Bernadette Labattut

ET dire qu'il y
en a qui ne
jouent pas à St Paul.

USSP Football

Joueurs et dirigeants de l'USSP vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017. Nous vous remercions pour votre générosité manifestée lors du passage des joueurs pour le calendrier ainsi que la Mairie de Saint Paul de Loubressac.



Vos dons nous sont précieux et symbolisent votre engagement et votre soutien pour notre association. Vous avez remarqué sur le calendrier les entreprises Saint Paulaises et autres qui épaulent votre club de foot, merci de leur réserver vos projets futurs.



L'entente des jeunes avec le club de Quercy Blanc est maintenue avec des jeunes en U7, U9 et U11 et U13. Nous remercions tous les accompagnateurs, nous recherchons toujours des enfants pour la saison prochaine, merci de nous contacter.

Vous pouvez trouver le calendrier des rencontres sur le site de Saint Paul si vous souhaitez venir nous voir jouer :

http://www.saintpaul46.fr/ste_fichiers/ussp_stp.htm.

Bonnes fêtes et bonne année 2017 !

Merci à tous, le Président



Association des Parents d'Elèves

La fin de l'année scolaire 2015-2016 s'est terminée de manière très festive. Tout d'abord avec le spectacle des enfants suivi du traditionnel repas, cette année bien arrosé par un orage... Grâce à la participation de tous, la soirée a pu se poursuivre dans la salle des fêtes.

Puis il y a eu la fête des moissons à l'ancienne, organisée en lien avec le foyer rural. La bonne ambiance était au rendez-vous pour cette 2ème édition, de belles mécaniques, de riches échanges intergénérationnels, un bon repas et une soirée dansante jusque tard dans la nuit sous le rythme du groupe les « dégâts locos ».



Une nouvelle année scolaire a commencé depuis plusieurs semaines déjà, et l'équipe de

l'APE, complétée par de nouveaux parents, poursuit son investissement au travers des différents projets :

- Vente de gobelets décorés par les dessins des enfants (vous pouvez contacter Caroline Laporte si vous êtes intéressés).
- Les soirées belotes : samedi 21 janvier 2017 à St Paul et samedi 25 mars 2017 à Flaugnac
- La kermesse : 14 mai 2017 à Flaugnac
- La fête du battage : 22 juillet 2017 à St Paul

Retenez ces dates, nous vous attendons nombreux lors de ces rencontres conviviales, au bénéfice des enfants. Nous espérons ainsi pouvoir continuer à apporter notre soutien aux enseignants et permettre à nos enfants d'acquérir de nouvelles connaissances, de découvrir des activités et de faire de belles rencontres.

Lors de la réunion du 04 octobre 2016, le bureau a été renouvelé :

- *Présidente : Caroline LAPORTE*
- *Vice-présidente : Laure MARCONNIER*
- *Trésorier : Bérengère FALRET*
- *Trésorier adjoint : Aude VAQUIE*
- *Secrétaire : Sonia CATALA*

Pour toute information, vous pouvez contacter Caroline à l'adresse mail suivante : laportecaroline@orange.fr.

Au nom de toute l'équipe de l'APE, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.



St Paul à la rue

Bonjour concitoyens
Saint Paulois Flaugnacois,

Un retour vers vous après notre période d'hibernation, (indépendante de notre volonté de bénévoles acharnés que nous sommes, et amoureux de notre village en éveil !) pour vous donner des nouvelles de notre festival d'arts de rue, St Paul à la rue.

Certains le savent, ou en ont entendu parler plus ou moins : la compagnie Chœur d'Artichaut, initiatrice et organisatrice du festival avec le collectif A la rue, a subi un long contrôle pôle emploi en 2015/2016. L'issue est favorable mais 12 mois de bataille administrative pour quelques-uns des organisateurs du festival ont quelque peu pompé notre énergie.

Les encouragements de part et d'autre et l'enthousiasme de nous tous, bénévoles et festivaliers, nous portent quand même vers la 5ème édition du festival St Paul à la rue. Pour que le festival ait lieu en juin 2018, nous devons commencer les démarches administratives liées aux demandes de subventions dès la nouvelle année 2017, et constituer les différentes équipes (compta, régie, déco, coordination, restauration, invention et lien avec d'autres associations locales, presse et communication, programmation...) ; cheminer tout cela ensemble.

Le collectif St Paul à la rue réunit beaucoup de bénévoles qui permettent la continuité de ce festival d'arts de rue. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour une petite ou une grande aide. Nous recherchons sérieusement une personne souhaitant gérer le site internet St Paul à la rue. Vous pouvez nous contacter si vous êtes intéressés sur notre mail : saintpaulalarue@live.fr, ou par téléphone : Nathalie au 06 20 89 27 35
– Béa au 06 89 99 84 64.

Et puis d'ici le festival, on se revoit très vite autour de nos petites festivités. Des dates sont prises pour des événements au profil du prochain festival :

- **Le samedi 3 décembre** : une soirée concerts Rock et Ska aura eu lieu quand vous lirez cette article. Elle se sera idéalement déroulée, on l'espère !!
- **Le dimanche 26 février** : JOUER ET RIRE à la rue

Une journée où enfants et adultes ont accès à divers jeux autant de fois qu'ils le souhaitent, avec un repas convivial le midi. Les enfants de l'école préparent 1 ou 2 jeux lors du temps périscolaire pour animer cette journée ; quelle surprise vont-ils nous réserver ? Nous accueillerons un spectacle de marionnettes amateurs en fin d'après-midi.

Et dans le printemps certainement, une soirée cabaret. On vous tient au courant.

A bientôt dans la joie et la bonne humeur, et une heureuse année à tous.

Bénévolement actif

Le collectif à la rue

Association du Foyer Rural de Saint-Paul

St Paul à la rue, les Sans-Club et le Cinéma vous proposent des animations dans leurs articles. Nous avons organisé la marche nocturne le 28 juillet, qui a connu un beau succès avec près de 100 participants.

Début 2017, nous renouvelons le concours de soupes. La date reste à préciser.

Avec la Fédération départementale, une sortie au Lioran est organisée en février pour les adhérents du Lot.

Pour rappel, certains se retrouvent le jeudi matin à 9h. devant le foyer pour une marche douce (pas plus de 5 km).

Bonne et heureuse année 2017 !

ASSOCIATION LES SANS CLUB SAINT PAULOIS

Le 25 juin le foyer rural organisait son traditionnel feu de la Saint Jean au profit des Sans Club Saint Paulois. Toujours aussi nombreux ; une ambiance conviviale et la météo était au rendez-vous, mais pas très chaude ce soir-là, on a bien supporté la petite laine.



Nous remercions les bénévoles organisateurs pour la confection du traditionnel repas qui est toujours apprécié. Pour clôturer la soirée tout le monde est venu se réchauffer auprès du superbe traditionnel feu. Nous vous donnons rendez-vous le 24 juin 2017 pour renouveler cette soirée.

Le 15 août 2016 notre journée détente vélo, marche, pétanque a attiré autant d'adeptes et habitués, tout était prévu et apprécié de tout le monde. Nous remercions tous les participants et les organisateurs bénévoles vous donnent rendez-vous le 15 août prochain.

Le bureau

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017

Pétanque Saint-Pauloise

Le nouveau bureau se compose de la façon suivante :

Présidente : Mme Rouberties Nadège
Vice-Président : Mr Verhaeghe Quentin
Trésorier : Mr Rouberties Michel
Secrétaire : Mr Vinel Julien



La pétanque Saint-Pauloise, inactive depuis 2007, reprend du service en 2016 !!!

Le club prévoit de s'engager aux championnats départementaux et aux compétitions de club par équipe. Des entraînements auront lieu à compter des beaux jours selon des modalités à préciser. Toute personne qui souhaite adhérer peut prendre contact avec la présidente et sera la bienvenue.

Le club, ouvert aux initiés et aux amateurs, a pour but de développer la pratique de ce sport et du jeu provençal. Nous sommes déjà un groupe d'environ 30 personnes.

Le tarif des licences 2017 : en sénior masculin 50.00€ ; en sénior féminin 35.00€.

Pour demander votre licence, merci de contacter le club par mail : petanque46170@orange.fr afin que l'on vous transmette le formulaire de demande.

Je remercie toutes les personnes qui sont déjà sponsors de notre association.

Les dates à retenir pour 2016 sont les suivantes :

- **Fin Décembre** : réunion pour les licences (retour formulaire, certificat médical, règlement)
- **3 Janvier 2017** : réunion de remise des licences validées + galette (salle du Foyer rural)
- **4 Juin 2017** : challenge Serge Hugon en doublette (sur les terrains de Flagnac)
- **13 Août 2017** : concours officiel en doublette (sur les terrains de Flagnac)

Nous reprenons cette association afin de partager de bons moments dans un sport qui nous plaît et nous espérons que nombre d'entre vous y adhéreront.

Amitiés Sportives, *Nadège*

A l'école maternelle de Flaunac

L'année 2016-2017 a commencé avec un effectif très important : 35 enfants. De ce fait une dizaine d'enfants, nés en 2014, n'a pas pu être accueillie. Nous attendons la future école qui nous permettra d'offrir aux enfants les meilleures conditions d'accueil, d'espace et de sécurité.

Voici quelques activités depuis la rentrée :

Vendredi 14 octobre – Halloween ! La pluie finie juste à temps, les enfants déguisés sont partis se promener dans le village à la recherche de bonbons.



dans l'arbre (Evan), des ciels de toutes les couleurs (Flora), une fille qui dansait (Camille), un cochon (Kassandra), de la pêche (Chelsea), des chevaux (Yliès), des vaches (Chelsea)... »



Jeudi 17 novembre – rencontre avec Anne Letuffe à Montauban. « Elle nous a montré les maquettes de ses livres et même des petits secrets que personne n'a encore vu, elle nous a montré ses livres... Elle a dessiné sur le livre de l'école, ça s'appelle une dédicace !! et elle nous a fait une page comme dans son livre le tout petit. On est gâté ! »

Jeudi 24 novembre – « Aujourd'hui, Magali est venue à l'école pour nous parler du tri des déchets. On a fait plein de jeux pour apprendre à mieux trier et les GS ont pu voir ce qu'on pouvait faire en recyclant les déchets... On a gagné un diplôme de super trieur et on a décoré Monsieur Déchet en collant les déchets recyclables pour nous aider à mieux trier dans la classe... C'était très bien !! »

INFO : Samedi 10 décembre, il y a le loto des écoles et on vous espère nombreux !!!

C'est tout pour le moment... suite au prochain numéro.



Lundi 14 novembre – Visite de l'exposition de photos à la salle des fêtes de Flaunac. « On a de la chance car ils l'ont laissée que pour nous... On a vu des bulles (Julia), des photos de Paris (Yliès), des feux d'artifices (Gabriel), des hirondelles (Julia), des poissons (Clémentine), une petite cabane



A l'école primaire de Saint Paul

L'année scolaire 2016-2017 a débuté avec un effectif de 51 élèves soit 26 pour les CP-CE1-CE2 et 25 pour les CM1-CM2.

Dès la rentrée le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) a été mis en activité avec un exercice de sécurité le 19 octobre. Une réunion a également eu lieu avec l'adjudant de gendarmerie Pierre de Castelnau Montratier, le référent de



l'Inspection Académique, Claude Pouget et Monique Teulières. De cette réunion il est apparu indispensable qu'une clôture le long de la route et l'occultation des fenêtres avec vue sur la classe étaient nécessaires, tout ceci est en train d'être mis en place.

Les projets scolaires sont nombreux. Tout d'abord un film d'animation « La Tortue Rouge » proposé par le Foyer Rural lundi 14 novembre, puis le sport est entré en action.



Après l'épreuve de cross, à Souillac, Saint Paul est revenu avec 6 médailles dont trois en or, deux en argent et une en bronze : de vrais champions qui se sont entraînés sur le terrain en bas de l'école. Nouvelle rencontre en athlétisme prévue en juin, là aussi il va falloir s'entraîner ! Deux partenariats sportifs badminton et rugby avec prêt de matériel et rencontres prévues en fin decycle.



Des carrés de jardin sont en cours de construction avec plantation d'arbres.

Le traitement des déchets est toujours d'actualité, visite d'un animateur du SYDED en vue de sensibiliser contre le gaspillage alimentaire ; les élèves vont participer à un concours d'affiches sur les déchets.

Projet interdisciplinaire sur l'eau avec la venue d'un animateur de la Fédération de pêche du Lot. Une sortie est prévue avec activité pêche. Toujours sur le thème de l'eau, intervention d'un animateur du SYDED le 10 janvier, le cycle de l'eau et la gestion de l'eau dans la commune. Programme dense et varié.

Les activités périscolaires

Béatrice Marmotte dite « Béa » est la nouvelle animatrice aux côtés de Jacky Gramont, elle cumule la garderie et la cantine.

Pour les CM1 et CM2 au programme décorations de Noël et spectacle de marionnettes qui sont en fabrication sur une histoire en gestation ceci pour le 16 décembre. Pour les CP, Ce1 et Ce2 Jacky fait découvrir les pays du monde, tout d'abord la France avec drapeau et tour Eiffel et actuellement l'Angleterre avec la construction d'un bus rouge en papier Canson et vitre en papier de soie.

Guirlandes et boules de Noël agrémentés de flocons de neige sont bien entendu d'actualité pour la décoration de la salle des fêtes.

Une fois par semaine, l'initiation aux danses traditionnelles a repris au Foyer rural : deux groupes en alternance : CP, CE1, CE2 et CM1, CM2 le vendredi après la classe, en vue d'une représentation pour la clôture de l'année scolaire en juin.

Janvier :

- Mardi 3 janvier : réunion de la Pétanque Saint-Pauloise
- Vendredi 6 janvier : à partir de 14h30, galette du Club du sourire Saint Paulois
- Samedi 7 janvier : à partir de 17h, cérémonie des vœux, salle des fêtes de Flaugnac
- Dimanche 8 janvier : à partir de 17h, cérémonie des vœux, salle des fêtes de St Paul
- Lundi 9 janvier : projection du film « Maman a tort », Foyer Rural et Cinélot à St Paul
- Samedi 14 janvier : Assemblée Générale du Club Saint Vincent,
salle des fêtes de Flaugnac
- Samedi 21 janvier : Bal organisé par Champ de Gestes, salle des fêtes de Flaugnac
- Samedi 21 janvier : soirée Belote de l'APE, salle des fêtes de St Paul
- Samedi 28 janvier : repas du Club de Pétanque de Flaugnac et remise des licences,
salle des fêtes de Flaugnac
- Dimanche 29 janvier : à partir de 14h, Loto des aînés, Club du sourire Saint Paulois

Février :

- Samedi 18 février : soirée à thème du Comité des fêtes de St Paul
- Dimanche 26 février : St Paul à la rue « Jouer et rire à la rue »

Mars :

- Samedi 4 mars : repas « os de canard » du Club du sourire Saint Paulois
- Samedi 18 (ou 25) mars : soirée Belote de l'APE à Flaugnac
- Samedi 25 mars : soirée St Patrick du Club USSP

Avril : Dimanche 23 avril : élections présidentielles

Mai :

- **Dimanche 7 mai : élections présidentielles**
- Dimanche 14 mai : kermesse des écoles à Flaugnac organisée par l'APE
- Samedi 27 mai : olympiades du Comité des fêtes de St Paul
- expo Quercy Images à Castelnau Montratier

Juin :

- Dimanche 4 juin : Pétanque Saint-Pauloise, challenge Serge Hugon à Flaugnac
- Samedi 10 juin : Assemblée Générale du Club USSP, salle des fêtes de St Paul
- **Dimanche 11 juin : élections législatives**
- **Dimanche 18 juin : élections législatives**
- Vendredi 23 juin : fête des écoles, spectacle de fin d'année et repas,
salle des fêtes de Flaugnac
- Samedi 24 juin : le feu de la St Jean des Sans Club

(calendrier établi en fonction des dates communiquées par les associations)

Mairie Flaugnac Le Bourg – 46170 Flaugnac Tél./Fax 05 65 21 97 06 Email mairie.flaugnac@wanadoo.fr		
Lundi (fermé après le premier samedi du mois)		13h30 – 17h30
Mardi		13h30 – 17h30
Mercredi (fermé premier mercredi du mois)		14h00 – 17h30
Jeudi		13h30 – 17h30
Vendredi		
Samedi (premier samedi du mois uniquement)	9h00 – 12h00	

Mairie St Paul Le Bourg – 46170 Saint Paul de Loubessac Tél./Fax 05 65 21 93 34 Email : mairie.saintpauldeloubressac@wanadoo.fr		
Lundi		14h00 – 17h00
Mardi		14h00 – 17h00
Mercredi		14h00 – 17h00
Jeudi	Fermé au public	14h00 – 17h00
Vendredi		14h00 – 17h00
Samedi	9h00 – 11h00	
Agence postale communale Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h30 – 12h30, mercredi 9h00 – 11h30		Tél. 05 65 21 98 00

Garderie école	Flaugnac	St Paul
Matin à partir de	7h15	7h30
Après-midi jusqu'à	18h30	18h30

Numéros utiles	Tél.
Pompiers	18
Urgences – numéro unique des pays de l'Union Européenne	112
Gendarmerie	17
Cabinet Médical, Castelnau Montratier	05 65 21 90 90

Déchetterie	Castelnau-Montratier Tél. 05 65 21 47 59		Lalbenque Tél. 05 65 20 17 46	
	Lundi		14h00 – 18h00	
Mardi		14h00 – 18h00	9h00 – 12h00	
Mercredi	9h00 – 12h00			14h00 – 18h00
Jeudi				14h00 – 18h00
Vendredi	9h00 – 12h00			14h00 – 18h00
Samedi		14h00 – 17h00	9h00 – 12h00	
SYDED du Lot – tél. 05 65 21 54 30				

Pour préparer votre visite:

L'OFFRE DE SERVICES

- Aide à la création d'adresses mail
- Aide à la création de compte personnel
- Accompagnement à l'utilisation des principaux services en lignes
- Aide à la compréhension de certains documents
- Accès au site Internet des partenaires depuis un ordinateur en libre consultation
- Information sur l'offre de services et mise à disposition des usagers de la documentation relative à cette offre de services.
- Récupération des formulaires nécessaires à la constitution de votre dossier
- Vérification de la complétude des dossiers
- Numérotation/Impression de documents relatifs au dossier de demande
- Mise en relation avec un interlocuteur partenaire pour des questions complexes et lorsque cela est nécessaire

POUR LE DOSSIER CAF / MSA

Mon n° d'allocationnaire
(sur courrier CAF / MSA)
Mon code confidentiel
Mes 3 derniers bulletins de salaire
Mon dernier avis d'imposition

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE (AMELI)

Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
Mon code confidentiel

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
Une adresse mail et son mot de passe

POUR LE DOSSIER PÔLE EMPLOI

Mon numéro d'identifiant+ mot de passe
Inscription pour la 1ère fois
Un CV papier ou sur clé USB si possible

Aide aux démarches liées à l'immatriculation d'un véhicule et au permis de conduire.



MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Msap de Castelnaud-Montratrier

Médiathèque
11, place Gambetta
464170 Castelnaud-Montratrier

05 65 21 84 72



Maison de services au public

msap@castelnaumontratrier.fr

2016



Maison de services au public

Msap de Castelnaud-Montratrier

Horaires d'ouverture

Sans rendez-vous:

Mardi : 9h – 12h / 16h30 – 18h

Mercredi : 9h-12h / 14h – 18h

Vendredi : 9h – 12h / 16h30-18h

Samedi : 10h – 12h

Sur rendez-vous

mardi, jeudi, vendredi : 14h – 16h30

Accès libre à Internet

Accompagnement personnalisé si nécessaire

La Maison de Services Au Public, c'est la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations partenaires de la Msap.



Carsat



Erdf



Social

Centre Médico-Social
10, avenue Foch
46170 Castelnaud-Montratrier
Contact : 05 65 21 93 65
ou 05 65 53 51 20
Permanence assistante sociale avec ou sans rendez-vous
Permanence conseillère en économie sociale et familiale et consultation PMI sur rendez-vous

Espace Personnes Agées Sud du Lot (Département du Lot)
Contact tel : 05 65 53 51 00
Courriel : epa.sudlot@cg46.fr

Lot Aide à Domicile
14 rue Joffre
46170 Castelnaud-Montratrier
permanences le mardi matin de 9 heures à 11 heures.
Tél : 05.82.89.00.10
Numéro vert : 08.05.59.69.46

ADAR
10 avenue Foch
46170 Castelnaud-Montratrier
Contact : 05 65 21 49 75
Adar-quercy-blanc@orange.fr

Quercy Contact
Permanence Maison Jacob le mardi matin
Contact : 05 65 31 83 80
Information
@quercycontacts.com

MSA
Service social:
05 65 35 43 82

Restaurants du Coeur
14, Rue Joffre
46170 Castelnaud-Montratrier
Permanence le lundi de 14h à 17h.
Contact : Colette Clérisse : 05.65.21.94.22

Secours Catholique
Responsable : Cécile PARRAIRE
7, Avenue du Général de Gaulle
46170 Castelnaud-Montratrier
Contact : 05 74 60 87 91

Les résidences du Quercy Blanc
Ehpad Saint Luc
12 Place Gambetta
46170 Castelnaud-Montratrier
Tél : 05.65.21.80.12 - Fax : 05.65.21.85.47

Famille

Accueil de Loisirs
30, rue Mazelié
46170 Castelnaud-Montratrier
Tél : 05 65 21 81 71
Courriel : alsh.castelnaumontratrier@gmail.com

Crèche l'île aux enfants
14 rue Joffre
46170 Castelnaud-Montratrier
Tel : 05 65 21 10 47

Divers

Mairie
1, place Gambetta
46170 Castelnaud-Montratrier
05 65 21 94 21
Mairie
@castelnaumontratrier.fr

Conciliateur de justice
Serge Vidal
Maire de Castelnaud-Montratrier
Tél : 05 65 21 94 21
Permanence tous les 1er jeudi de chaque mois de 10h à 12h, sur rendez-vous

Médiathèque
11, place Gambetta
46170 Castelnaud-Montratrier
05 65 21 84 72
mediatheque@castelnaumontratrier.fr

autres informations:
www.castelnaud-montratrier.fr